



DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAÔNE

COMMISSION ACTIONS TECHNIQUES

DETECTION U13 (joueurs nés 2013)

- Les joueurs dont les noms suivent **ont rendez-vous** au stade synthétique René Hologne à Vesoul.
- Les Clubs sont responsables du déplacement Aller/Retour de leurs joueurs.
- Les joueurs devront être munis de leur équipement complet de footballeur.
- **Programme** : exercice technique, jeux réduits, matchs.
- **Les joueurs apporteront un repas tiré du sac qui sera pris en commun dans les locaux du district**
- En cas de blessure ou de maladie, veuillez avertir le Secrétariat du District et expédier un certificat médical.

Prochaines échéances :

- * Vendredi 10 avril 2026 de 10H00 à 16H00 à Vesoul
- * Mercredi 15 avril 2026 de 10H00 à 16H00 à Vesoul

MARDI 10 FEVRIER 2026 DE 10H00 A 16H00
ET
VENDREDI 20 FEVRIER 2026 DE 10H00 A 16H00
A VESOUL, STADE RENE HOLOGNE (Terrain synthétique)

COLOMBE : DELMAS Marius.

FC 4 RIVIERES : CARNEIRO Timéo.

GJ VAL CERISE : GUERRIOT Nolan – MAST Ethann – PHEULPIN Tom.

LARIANS : NYKIEL Timéo.

NOIDANS LES VESOUL : CRESSIER Ethan – **CRIQUI Esteban** – DEBELLEMANIERE Leny – FALLOT Noham – GABY Arthur – GAUDIOT Nolhan – JOSEPH Deva – KIESE Lajoie – PORTAS NOVIO Noam – SACIR Ayan – SAUTOT Paul.

PERROUSE : GUIGON Nael – ROUX Simon.

RIOZ FC : PANTALEO Baptiste.

ST LOUP/CORBENAY/MAGNONCOURT : JONCOURT Leny.

VESOUL FC : AZAROUAL Kais – BIGEY Nolan – BRUNEL Antonin – CROTTI Noah – DUSCHENKO Milan – GARNY Titouan – KALAA Oscar – MANCASSOLA Rayan – SANDOZ Gabriel – VERGEY Antoine.

ENCADREMENT :

MM. MICHEL – BEGEL – LAMBOLEY - NARDI

RAPPEL :

En cas d'absence non justifiée (certificat médical...), les clubs et les joueurs concernés s'exposeront aux pénalités selon le règlement en vigueur.

La Commission Actions Techniques.